

Le casque est l'accessoire vélo qui protège notre tête en cas de chute. Pour une efficacité garantie, il faut qu'il soit bien choisi et qu'il réponde aux normes européennes dans un premier temps. Il faut également qu'il soit correctement entretenu et stocké. Comment faire ? Voici tout de suite les réponses.

## Stocker son casque vélo

Accessoire de sécurité, le **casque de vélo** protège la tête du cycliste et absorbe les chocs en cas de chute. Pour qu'un casque reste efficace et pour qu'il conserve ses propriétés absorbantes, il faut toutefois **en prendre soin**. Pour ce faire, il faut commencer par bien le stocker.

L'idéal est ainsi de le stocker dans un endroit où il ne risque pas de tomber. Il doit être **bien posé** et calé de manière à être **facilement saisissable**. Le lieu où l'on range son casque doit être un lieu qui le préserve des variations de températures. Il doit être sec et non exposé aux UV. Évitez donc les lieux tels que les petites dépendances du jardin ou les plages arrières de voitures... vous préserverez sa durée de vie ainsi que son efficacité !

## Entretenir son casque

Pour ce qui est de l'entretien, un casque peut parfaitement se laver. Préférez une **éponge douce** et de l'**eau savonneuse**, les détergents et autres produits chimiques sont à éviter pour le lavage. Il existe aussi un **spray nettoyant pour casque vélo**. Il est aussi bien efficace pour l'intérieur que pour l'extérieur du casque. Pour le séchage, il suffit de laisser son casque sécher à l'air libre. On peut sinon l'essuyer avec un chiffon sans être exposé à une source de chaleur. Les mousses quant à elles peuvent être lavées en machine à 30°C. Évitez toutefois de les mettre au sèche-linge.

## Quand faut-il penser à changer de casque ?



Il faut savoir qu'un casque vélo est constitué principalement de **polystyrène**. C'est cette matière qui permet d'absorber les chocs et de protéger la tête. Lorsqu'un casque subit un choc, le polystyrène se déforme. Mais il faut également savoir qu'avec le temps et selon les conditions de stockage, le polystyrène peut aussi se durcir. Il va, de ce fait, perdre de ses propriétés d'absorption ; ce qui fait qu'un casque

vélo s'use donc avec le temps et avec l'usage. Il faudra penser à le renouveler par exemple en cas de chute qui aurait entraîné une ou des fissures. Perdant alors de sa cohésion, le casque de vélo perd une partie de sa capacité à dissiper l'énergie des chocs, il doit donc être absolument remplacé.

Un casque doit sinon se renouveler **tous les 3 à 5 ans**. Suivant l'intensité de son utilisation, sa durée de vie peut largement varier. Il est ainsi recommandé de le changer après ces délais ou après vérification de l'état du polystyrène. Si la matière a séché, il faudra penser à un remplacement. Pour vérifier son état, il suffit d'enfoncer légèrement un doigt sur la matière. Si elle est souple et laisse l'empreinte de votre doigt, ce sera bon signe. En revanche, si elle est dure et sèche, le casque doit être remplacé. Pour connaître l'âge de son casque, il est également possible de se référer à **sa date de production**. Celle-ci est indiquée à l'intérieur du casque, le plus souvent sous les mousses de confort.